

CIRCUIT N°14

Environ 6 kms

BALADE AUTOUR D'EINVAUX ET LANDÉCOURT

- POINT DE DÉPART PROPOSÉ : SALLE POLYVALENTE D'EINVAUX -

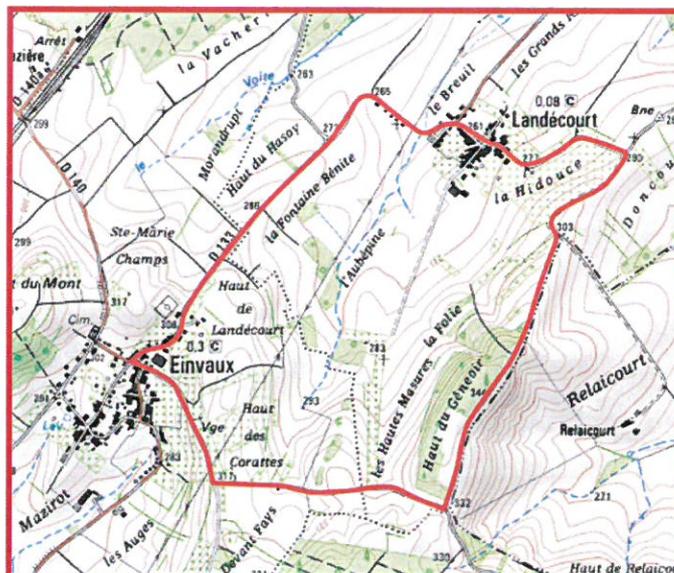
Promenade à la découverte des communes d'Einvaux et de Landécourt, proposée par le groupe de travail « tourisme » de la Communauté de Communes du Bayonnais.

Ce document vous présente des informations sur le patrimoine historique de ces deux communes.

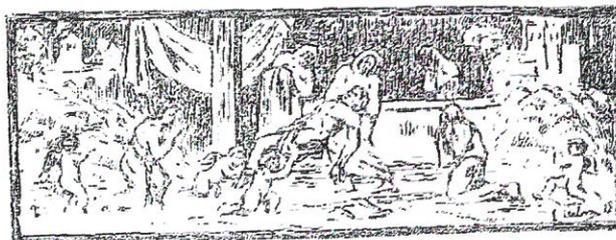
LANDÉCOURT

Situé à environ 260 mètres d'altitude, ce village de 99 habitants est entouré par les communes d'Einvaux et Franconville. Landécourt se trouve à la limite Est du plateau. De très nombreux bois entourent ce village et plus particulièrement au Nord et au Nord-Est.

La commune de Landécourt s'est constituée autour d'un Prieuré de l'Ordre de Saint-Benoît, fondé en 1100 par un Seigneur du nom de Bincelin. Il relevait de l'Abbaye de Saint-Epvre de Toul. Ce Prieuré n'était représenté que par une église et par une maison. Au XVIII^{ème} siècle, le village avait pour seigneurs le Comte d'Haussonville et M. de Rénel.



ÉGLISE DE LANDÉCOURT



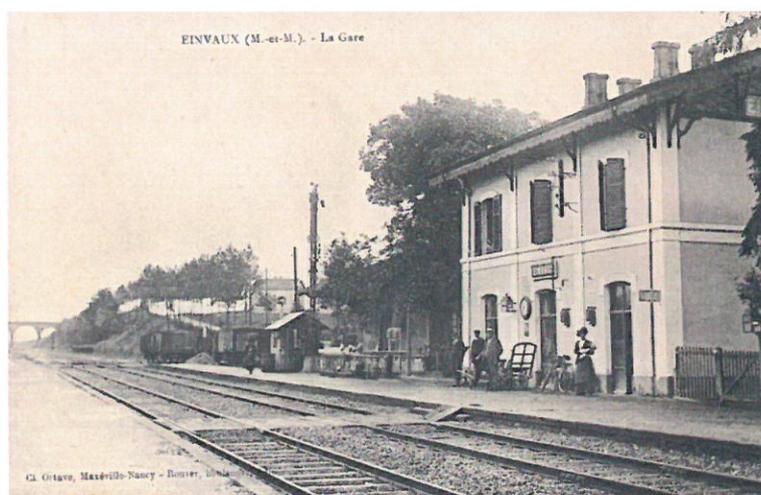
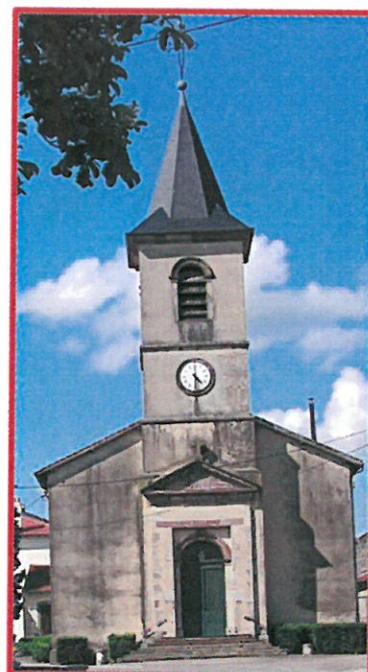
Dans son livre « *Lunéville et son arrondissement* », E. DELORME indique que la nef de l'église a connu des restaurations qui ne permettent plus aujourd'hui de distinguer la construction primitive remontant au XII^{ème} siècle. La façade de l'autel représente une Descente de Croix. Le corps du Christ est soutenu en haut par un apôtre et en bas par des anges. Près de lui, un apôtre présente un linceul. Deux femmes sont agenouillées à distance et une troisième est placée derrière un mur. Des anges sont représentés aux extrémités du panneau, à la base de collines. On remarque également les silhouettes d'une ville fortifiée et d'un monastère.

EINVAUX

Située à 15 kms de Lunéville, la commune d'Einvaux compte environ 335 habitants.

Les manuscrits les plus anciens révèlent l'existence de deux communautés distinctes : Einvaux et Chaumont. Cette dernière se trouvait à environ 1 km de l'actuel village. Un document de 1291 mentionne l'autorisation de construire un moulin à Chaumont. Un manuscrit de 1524 provenant de l'évêché de Toul relate un débat où il fut précisé que c'était l'église de Chaumont l'église mère. Celle-ci était dédiée à Saint-Jacques.

Einvaux et Chaumont ont souffert de la Guerre de Trente ans. D'ailleurs, en 1644, il n'y avait plus qu'une seule famille. C'est probablement de cette époque que date la destruction de Chaumont et de son église. L'église actuelle date quant à elle de la seconde moitié du 19^{ème} siècle.



LE QUARTIER DE LA GARE

En 1841, l'État souhaite créer une ligne de chemin de fer reliant Nancy à Gray. Au total, se sont trois tracés qui seront étudiés. Le parcours retenu passera par Einvaux. Le jugement d'expropriation rendu le 8 septembre 1855 concernait les communes de Damelevières, Charmois, Méhoncourt, Einvaux, Brémoucourt, Froville, Bayon, Virecourt et Villacourt. Le 1^{er} janvier 1977, la gérance de la gare d'Einvaux est supprimée, seul est maintenu le quai de marchandises.

En 1912, la Préfecture de Meurthe-et-Moselle autorise la construction d'une briqueterie tuilerie à Einvaux par la famille GLUNTZ. La tuilerie sera construite l'année suivante (1913) par M. Gustave SIMON.

Elle était reliée au réseau de la Compagnie des Chemins de Fer de l'Est. La surface couverte par les bâtiments était d'environ 6 000 m². La tuilerie possédait trois cheminées et deux fours tunnel. Les carrières d'argile s'étendaient quant à elles sur 15 ha.

L'entreprise est cédée à la Compagnie Industrielle de Matériaux de Construction en 1936 et l'activité de la tuilerie cessera en 1937.

Tour à tour, la tuilerie servira de dépôt de remonte mobile, sera occupée par les troupes allemandes durant la Seconde Guerre Mondiale et accueillera un dépôt d'habillement. Un projet de conserverie de fruits et légumes sera également étudié.



Sources : « Lunéville et son arrondissement » par E. DELORME, Michèle SIMONIN, Marie-Jeanne RICHARD, Jean-François et Anne-Marie TOUCHET, documents écrits par l'Abbé ANDRIEU, www.geoportail.gouv.fr

Fiche réalisée en avril 2014